

► pour ceux qui veulent se fixer, c'est extraordinaire : l'ambiance de travail est sécurisante. C'est un lieu magnifique de soins et d'éducation à la santé. Nous menons des actions de prévention pour le diabète, les troubles de l'audition par exemple. Tout cela est possible car nous sommes structurés, une maison de santé est une sorte de boîte à outils. » Si chaque professionnel reste indépendant, les locaux, le système informatique et parfois le secrétariat sont partagés. Sans oublier le projet de santé qui présente les objectifs de la maison : prise en charge du patient, continuité des soins, actions de prévention envisagées... Le tout coordonné par un professionnel de la maison qui y consacre une partie de son temps ou par une personne dédiée à cela.

Dans le Gard, Émilie Progin, coordinatrice, partage son temps entre trois maisons de santé : Sauve, Saint-Jean-du-Gard et Lasalle qui va ouvrir en septembre. « Nous sommes là pour le soutien administratif évidemment mais aussi pour la mise en

place de partenariats avec d'autres établissements par exemple », précise-t-elle. Le coordinateur rassemble également tous les professionnels de la maison au moins une fois par mois pour discuter d'un thème du projet de santé. La proximité aidant, des échanges informels entre professionnels ont lieu autour du repas du midi ou de la machine à café. Que ce soit en milieu rural ou en centre-ville, les patients bénéficient grâce à la maison de santé d'une offre de soins très large. « Il faudrait que tout le monde puisse y avoir accès près de chez soi », indique Pierre de Haas, médecin généraliste qui a piloté un projet de maison de santé à Pont-d'Ain (01). Un vœu pieux ou peut-être une réalité dans quelques années... ●

À lire aussi

Un article sur la démographie médicale en France sur www.essentiel-sante-magazine.fr



PIERRE DE HAAS*

Président de la Fédération française des maisons et pôles de santé

« C'est la fin de l'exercice isolé de la médecine »



Le nombre de maisons de santé a augmenté de 40 % en un an, comment l'expliquez-vous ?

La société change, la valeur du travail se modifie. La jeune génération cherche une qualité de vie, elle peut la trouver en maison de santé. Il est ainsi plus facile de prendre un jour de congé que si l'on exerce seul dans son cabinet. On peut compter sur l'équipe pour parler d'une pathologie, pour libérer ses émotions quand on est confronté à un patient en fin de vie par exemple. Et puis c'est un confort de travailler avec un senior et inversement, cela nous permet de nous remettre en cause. C'est la fin de l'exercice isolé

car le monde se complexifie. Désormais, on ne peut plus être seul expert sur toutes les questions. Avant, on diagnostiquait un diabète, c'était simple. Aujourd'hui, nous avons souvent des cas de diabète compliqué, nous devons alors mettre dans la boucle l'infirmier(e), le pharmacien(ne), le diététicien(ne). Et cela est possible dans une maison de santé.

Et pour les patients, quels sont les avantages ?

La prise en charge et la continuité des soins sont meilleures. Tous les professionnels de la maison de santé ont accès au dossier du patient. Donc

si le médecin traitant de ce dernier est absent, son collègue le reçoit et connaît son dossier. De plus, l'accessibilité est meilleure car plusieurs professionnels de santé sont réunis sur un même lieu. Et ce modèle doit permettre d'impliquer davantage les patients en les réunissant par exemple pour entendre leurs remarques et suggestions sur la manière de répondre à la demande de soins. C'est évidemment plus facile de le faire dans une maison de santé que lorsque l'on exerce seul dans son cabinet.

* Monter et faire vivre une maison de santé - Le Coudrier - 2015 - 29,50 euros.

Répartition des maisons de santé fin 2014

Globalement, la répartition des maisons de santé est assez homogène. Les régions Bretagne et Rhône-Alpes arrivent en tête avec respectivement 58 et 73 maisons de santé. La Corse⁽¹⁾, la Martinique⁽²⁾, la Guyane⁽³⁾ et l'Alsace⁽⁷⁾ sont ceux qui en comptent le moins. À noter qu'il y en a une en projet en Guadeloupe.



● Maisons de santé pluriprofessionnelles **ouvertes** au 31 décembre 2014
● Maisons de santé pluriprofessionnelles **en construction** au 31 décembre 2014

SOURCES DES DONNÉES : OBSERVATOIRE DES RECOMPOSITIONS (ORIS) 2014, CIBET 2014 • RÉALISATION : COJET-DOCT-DIST / CELLULE CARTO - 2015

200 KM